

Montréal, le 30 juin 2022

**Objet : Délais de traitement des radiations et obtention des relevés hypothécaires
(pour le secteur particulier)**

Radiations :

Depuis quelques mois déjà, nous accusons un délai plus élevé qu'à l'habitude pour le traitement des radiations. Afin de remédier à la situation, nous avons embauché du personnel supplémentaire pour répondre à la demande. Nous avons également mis en place différentes initiatives afin d'améliorer les délais de traitement. Nous commençons déjà à en voir les bénéfices.

Afin de nous permettre d'être encore plus efficace et donc de réduire davantage nos délais, nous vous saurions gré de bien vouloir prendre note des recommandations ci-dessous :

1. Favoriser l'utilisation du courriel ctph.quittances@bnc.ca pour l'envoi de vos projets de radiation. Cela va nous permettre de réduire les étapes dans le traitement de la demande;
2. Éviter de nous soumettre le même projet de radiation plusieurs fois en passant par différents canaux (fax, poste et courriel);

Nous portons également à votre attention que nous ne retournerons plus les papiers filigranes. Nous procédons à la numérisation des projets papiers reçus par la poste et ceux-ci sont par la suite détruit.

Relevés hypothécaires :

Nous recevons de plus en plus de courriels de demande de relevés hypothécaires qui nous sont acheminés via les adresses expertise.legale@bnc.ca et ctph.quittances@bnc.ca. Ces boîtes reçoivent un nombre important de courriels et actuellement nous avons des délais de traitements beaucoup plus élevé qu'à l'habitude. Si vous passez par ces boîtes, nous devons réacheminer les demandes de relevés à la bonne succursale. Il faudra donc prévoir un délai additionnel d'au moins 4 jours ouvrables en plus du délai que la succursale mettra pour la commande et l'acheminement du relevés, soit 72h.

Nous tenons à vous rappeler que la procédure pour l'obtention d'un relevé hypothécaire est de s'adresser par fax à la succursale qui détient le prêt. Cette dernière pourra commander le relevé et vous le transmettre suivant les délais convenus. Pour la bonne procédure à suivre veuillez-vous référer à l'onglet : Traitement des demandes de relevé de compte et radiation de garantie hypothécaire immobilière <https://www.cng.org/espace-notaire/outils/immobilier/radiation/> .

Vous devez donc demander au débiteur de vous indiquer la succursale détentrice du prêt ou lui demander de vous acheminer un relevé sur lequel vous pourrez trouver le transit en question (voir emplacement dans l'image ci-dessous).

BANQUE NATIONALE
4, Place Laval, 6^e étage, bureau 16009,
Laval (Québec) H7N 5Y3

VOTRE RELEVÉ DE PRÊT HYPOTHÉCAIRE
Date du relevé : 2021-12-31
N° de prêt : [REDACTÉ]

TREMBLAY [REDACTÉ]
[REDACTÉ]

Adresse de la propriété hypothéquée
[REDACTÉ]

Période du 2020-12-31 au 2021-12-31

Capital remboursé durant la période
Solde en capital au début
Capital remboursé
Remboursement anticipé
Solde en capital à la fin

Intérêts et frais payés durant la période
Intérêts payés
Intérêts payés sur les versements en retard
Frais pour remboursement anticipé
Remboursement d'une remise en argent
Frais d'administration périodiques
Primes d'assurance vie, invalidité ou maladies graves

Votre taux d'intérêt fixe¹ [REDACTÉ]

Votre taux d'intérêt variable¹ S/O

Vos versements
En date de votre relevé, le montant de votre versement en capital et intérêts est de [REDACTÉ].
La fréquence de vos versements est mensuelle jusqu'à la date d'échéance de votre prêt, le 2026-08-01.

Transit de la succursale du prêt.

¹ Si votre prêt a porté intérêt à la fois à un taux fixe et à un taux variable pendant la période et que votre relevé indique un taux d'intérêt fixe, il s'agit du dernier taux fixe ayant été appliqué à votre prêt durant la période. Si votre relevé indique un taux d'intérêt variable, les taux en vigueur au début et à la fin de la période pendant laquelle un taux variable était applicable sont fournis.
² Vos paiements peuvent être plus élevés car un versement pour les taxes foncières, une prime d'assurance vie, invalidité ou maladies graves et des frais peuvent s'ajouter, si applicable. Si votre prêt est à taux variable, le montant de votre versement peut fluctuer en fonction des variations du taux de base.

12721 [REDACTÉ]

MD Le logo Banque Nationale est une marque de commerce déposée de la Banque Nationale du Canada.
Pour toute question relative au présent relevé, nous vous invitons à communiquer
avec un représentant de notre service à la clientèle, en composant le 1 888 835-6291.
CE RELEVÉ PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR FINS D'IMPÔT. VEUILLEZ LE CONSERVER.

Page 1 de 6

Une fois le transit localisé, vous serez en mesure d'obtenir les coordonnées de la succursale à l'aide d'un moteur de recherche Internet.

Cette façon de faire vous permettra d'acheminer votre demande directement à la succursale et donc d'accélérer l'obtention du relevé, tout en permettant à l'équipe des quittances et d'expertise légale d'améliorer leur temps de traitement afin de mieux vous servir.



Dans la mesure où le client n'aurait pas connaissance de sa succursale et n'aurait pas de relevé alors vous pouvez communiquer avec l'équipe expertise légale et il nous fera plaisir de vous assister.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires afin de nous aider à offrir une expérience optimale à nos clients, en composant le numéro dédié aux notaires soit le 1 888 849-1422, du lundi au vendredi, entre 8 h et 17 h. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

David Lamothe, Notaire et Conseiller senior
Banque Nationale, Expertise Légale